

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 134 (1989)  
**Heft:** 1

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

souverains sont moins attentifs à la leur, négligeant leurs engagements, ruinant des familles condamnées à servir. Loin des «multinationales» que d'aucuns y voient aujourd'hui, les régiments engloutirent la fleur de la jeunesse, toutes classes confondues. Or, ils permirent néanmoins aux cantons d'accéder à une certaine influence politique, d'entrer en quelque sorte dans le concert des nations, sous l'égide mais aussi à la merci de la France.

Puis, devenant elle-même nation, la Suisse ne put tolérer un système qui la privait d'une armée. La création de la Légion étrangère en 1831 permit, à la chute des Bourbons, de poursuivre l'idéal tracé par tant d'illustres devanciers. Réprouvés par la loi, ces engagements connurent un succès

étonnant lors des derniers conflits. Des hommes de ressource s'y distinguèrent: le capitaine Junot, tombé à la tête de sa compagnie en mai 1915 dans les combats si meurtriers de Champagne; le capitaine Mehl au Tonkin; le célèbre colonel de Tscharner et les poètes Cendrars et Nicolet, entre autres héros retrouvés.

Désabusé par toutes les déliques-  
cences actuelles, J. Bodin conclut en  
faisant justice des préjugés qui acca-  
blent encore le service étranger. La  
geste dorée ardemment évoquée dans  
cet ouvrage ne dissipe point les ombres  
qui n'en font que davantage ressortir  
l'éclat. Elle permet d'accorder à la  
tradition militaire des Suisses l'atten-  
tion qui lui est due.

D.-M. P.

**UNION SUISSE ASSURANCES**

L'assurance d'être compris

Siège social  
Rue de la Fontaine 1  
1211 Genève 3  
Tél. 022/210165